

Contrat de location de chalet

Divers

- Une pré-autorisation de sécurité de **\$750.00** est exigé lors de votre arrivée. Ce montant sera renversé dans un maximum de 7 jours à la suite de la vérification du chalet et si tous les engagements prévus pour la location auront été respectés. Le tout à la satisfaction du locateur **Les Chalets de l'Auberge du Lac Taureau**.
- Arrivée 17h00 - Départ 11h00
 - Arrivée hâtive et/ou un départ tardif : **250 \$** (si disponibilité)
 - Les frais totaux du séjour s'appliqueront pour un départ anticipé.
- Le locataire doit être âgé de 25 ans et plus et se porter responsable du groupe.
- Capacité maximale du chalet de 26 personnes doit être respectée en tout temps.
- Aucun service d'entretien ménager et de remplacement de serviettes et literie en-cours de séjour.
- Toute musique ou bruits pouvant être entendu à la limite du terrain sont interdits, particulièrement durant le couvre-feu entre 23h00 et 7h00.
- Le locataire est responsable du chalet loué et de son contenu. Par ailleurs, il assume la pleine et entière responsabilité des personnes à qui il y permet l'accès.
- Le locataire déclare louer le chalet à des fins de plaisir, de réunions d'affaires ou de vacances.
- Les Chalets de l'Auberge du Lac Taureau se réserve le droit de transférer les clients dans une unité d'hébergement de qualité équivalente ou supérieure sans préavis, et ce, en tout temps.
- Strictement interdit
 - Stationner sur la pelouse ou dans les rues.
 - Fumer à l'intérieur du chalet et à moins de 9 mètres de toutes portes ou fenêtres (Loi Canadienne L-6.2).
 - Aucune roulotte ou tente sont acceptées sur les terrains.
 - Utiliser les robinets extérieurs pour remplir jeux d'eau.
- Le locataire est responsable pour toutes dépenses, sans aucune déduction, y compris la perte de service s'il utilise le chalet à d'autres fins que celles citées précédemment.
- Les Chalets de l'Auberge du Lac Taureau ne saura être tenu responsable pour toute interruption hors de son contrôle des services d'électricité et de WIFI.
- Les Chalets de l'Auberge du Lac Taureau n'assume aucune responsabilité pour les dommages, pertes ou vols à l'égard des effets personnels du locataire et de ses invités
- Spa extérieur
 - L'utilisation du spa est aux risques et périls du locataire et de ses invités.
 - En période hivernale, il est strictement interdit d'abaisser la température de l'eau du spa sous 90 degrés et sous les 75 degrés en période estivale. Un maximum de 6 personnes à la fois peuvent utiliser le spa.
 - Le couvercle du spa doit être remis en tout en temps et doit être fixé avec les attaches.
 - Aviser immédiatement tout mal fonctionnement du spa et/ou chute anormale de température.
- Utiliser les meubles et les objets à l'usage auquel ils sont destinés et dans les lieux où ils se trouvent. Il est formellement interdit de les transporter hors du chalet. Vous devez tout remettre au même endroit.
- Aviser Les Chalets de l'Auberge du Lac Taureau d'une défectuosité et / ou d'un bris d'équipements ou meubles. Toute utilisation abusive ou non attribuable à l'usure normale du chalet ou des biens le garnissant provoquant des taches, bris ou défectuosités seront réparés ou remplacés entièrement aux frais du locataire.
- Ne rien jeter dans les lavabos, éviers, lavoirs, toilettes, baignoires et douches de nature à obstruer les canalisations, à défaut de quoi, les frais occasionnés pour la remise en service seront entièrement facturés au locataire.
- Le chalet est alimenté en eau par un puit. La réserve de ce dernier peut subvenir uniquement aux besoins de la capacité maximal du chalet. Une utilisation abusive de la consommation d'eau pourrait entraîner assèchement du

puit et par conséquent des dommages importants au système qui seront facturés au locataire. Aviser toute baisse du débit d'eau dans le chalet.

Inclusions dans la location du chalet:

- Literie et oreillers dans chaque chambre
- Serviette de bain, petite serviette et débarbouillette
- Linges à vaisselle, savon à vaisselle et capsules pour le lave-vaisselle
- Chaudron, poêle, ustensiles, assiettes, tasses, verres, coupes à vin
- Ensemble à raclette (1), ensemble à fondue électrique (1), cafetière filtre (filtres inclus) et micro-ondes
- Table de cuisine et 12 chaises et 8 bancs disposés à l'îlot central
- Machine à café Nespresso Inissia (capsules à café non incluses)
- Téléviseur et accès Wi-Fi sans fil
- Laveuse, sècheuse, poêle et réfrigérateur
- 8 lampes de poche
- BBQ, foyer au propane avec manette intérieur et foyer au propane extérieur
- Bain tourbillon extérieur (6 personnes)

Frais divers

- Demande de rafraichissement de serviettes (Délai 24h) : 100 \$
- Recouche partielle (Plancher, rafraichissement de serviettes et poubelle) (Délai 24h) : 250\$
- Interdiction des animaux à l'intérieur ou l'extérieur du chalet (Exception Chalet 3) : 200 \$
- Fumer à l'intérieur du chalet et à moins de 9 mètres de toutes portes ou fenêtres: 400 \$
- Vaisselle sale ou ameublement déplacé : 200 \$
- Bris ou vol d'équipements selon estimé du sous-traitant + 20% frais d'administration
- Mauvaises conditions de propretés : 200 \$
- Non-respect du couvre-feu (23h00 et 7h00) : 250 \$
- Propreté inappropriée du SPA : 250 \$
- Allumer un feu à un endroit non autorisé : 750 \$ + coût des dommages
- Utiliser des feux d'artifices : 750 \$ + coût des dommages
- Perte d'un peignoir ou d'une serviette de plage bleu : 50 \$

Rappel-avant départ

- Mettre les serviettes utilisées dans la douche
- Fermer les lumières, foyer et air climatisés au départ
- Nettoyer votre vaisselle, vider réfrigérateur
- Déposer vidange et recyclages à l'extérieur à l'endroit indiqué
- Replacer le chalet dans le même état qu'à votre arrivée

Exonération de responsabilité

En aucun cas Les Chalets de l'Auberge du Lac Taureau ne pourra être tenu responsable de tous dommages ou pertes subies par le locataire et/ou ses invités, résultant d'accident, de délais, de frais encourus, de blessure, de décès ou d'événements résultant de cas fortuit ou de force majeure et hors de contrôle du locateur. Les Chalets de l'Auberge du Lac Taureau ne saura faire l'objet de réclamations ou de poursuite devant les tribunaux relativement à ces dommages ou pertes.

Par le présent contrat, je consens à appliquer les règlements et conditions ci-dessus durant mon séjour à l'Auberge du Lac Taureau à défaut de quoi moi et mes invités peuvent être expulsés immédiatement :

Véhicule : Marque _____ Model _____ Plaque d'immatriculation _____

Nom _____ Prénom _____

Signature _____ Date _____ Cellulaire _____ - _____ - _____